

Une année exceptionnelle ?

Aujourd'hui encore, parler du court métrage et de sa diffusion implique d'abord et avant tout d'affronter des idées reçues et de dénoncer des lieux communs. Ce numéro d'*agence.court* veut montrer qu'il existe une véritable diversité dans la diffusion du court métrage et que les films qui circulent, eux-mêmes très variés, sont vus par des spectateurs toujours plus nombreux (voir le n° 51 de *BREF*).

N'en déplaise à certains, le court métrage, grâce au travail des pouvoirs publics, des salles de cinéma, et du tissu associatif, participe pleinement à l'élaboration d'une politique publique construite autour de valeurs comme la défense de l'**exception culturelle** et de la **diversité**.

En cette période un peu trouble, alimentée par des déclarations intempestives venues d'outre-Atlantique, il nous paraît important de réaffirmer que la relative "bonne santé" du cinéma français (en terme de Box Office) n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Aussi, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain !

Bonne année à tous !

PHILIPPE GERMAIN

www.agencecm.com

Qu'il soit permis ici de rappeler que notre site fait l'objet d'une mise à jour régulière. Vous y trouverez donc fréquemment de nouvelles données. L'une des initiatives récentes : la mise en ligne des fiches techniques "nouvelle version" du catalogue R.A.DI. Une partie conséquente de ce dernier vient d'être complétée d'informations qui jusque-là n'étaient pas notifiées (palmarès exhaustif du film, filmographie du réalisateur...).

Nous vous rappelons également que divers documents (bulletins d'adhésion, d'abonnement à *BREF*, dossiers d'inscription, mandats ou conventions) sont téléchargeables sur le site. Pensez donc à vous les procurer par ce moyen, si toutefois vous en avez la possibilité... ■

Clermont-Ferrand 2002

Il n'est guère nécessaire de présenter Sauve qui peut le court métrage, qui propose cette année son 24^e festival (du 1^{er} au 9 février). Comme chaque année, la plupart des services de l'Agence y seront présents : stand Agence du court métrage et Régie Tv Câble au marché du film, stand **BREF** au Palais des congrès.

Cette nouvelle édition devrait marquer un renouveau dans la vie de l'Agence. C'est que le CNC, après avoir initié une réforme de la production de films courts (avec la mise en place de l'aide aux programmes), annonce vouloir poursuivre cet effort par une réforme de la diffusion de ce format. Nous ne doutons pas que l'Agence du court métrage aura un rôle à jouer dans cette réforme.

Pour ce qui est de la programmation des films en compétition, les cinéphiles qui n'ont pas pu se rendre au festival et souhaitent malgré tout en avoir un aperçu peuvent assister à la projection **BREF** du 12 février (au MK2 Quai de Seine, 19 Quai de la Seine, 75019 Paris), qui propose de découvrir neuf des films sélectionnés dans la compétition internationale. Ce sera l'occasion au public parisien de voir le dernier film de Jorge Furtado, réalisateur brésilien qui fait l'objet du Gros plan du dernier **BREF**. ■

Tarifs 2002

Adhésion

Particulier	19 €
Société	69 €

Adhésion / abonnement

Particulier	44 €
Société	94 €

BREF

Abonnement France/DOM TOM	25 €
Abonnement étranger	37 €
À l'unité	7 €

Salle Tati (location 1 h.)*

Adhérents	77 €
Festivals	69 €
Non adhérents	122 €

* HT

dossier : la diffusion en salles

Au vu de l'activité de l'Agence du court métrage il faut rappeler que, contrairement à ce que quelques idées reçues veulent faire entendre, la diffusion du court métrage en salles de cinéma est une pratique quotidienne pour bien des exploitants...

Distribuer Diffuser

Le rôle d'une structure comme l'Agence du court métrage est de diffuser des films courts en salles de cinéma, ce qu'elle fait depuis bientôt 20 ans. Diffuser n'est pas distribuer, il y a dans la distribution des dimensions de sélection, de choix qui doivent répondre entre autres à certaines contraintes économiques, que l'on ne retrouve quasiment pas dans notre activité, dont tout le sens est de mettre à disposition des exploitants les films que nous nous sommes vus confier, et d'offrir à des réalisateurs une possibilité de diffusion de leur œuvre. Pour ce qui est de ladite sélection, ce serait se cacher les yeux que d'affirmer qu'elle est tout à fait absente de la diffusion telle que nous la pratiquons. Beaucoup de films, parfois décisifs, n'investissent les écrans de cinéma que de façon très occasionnelle, mais cette situation est le résultat des envies de programmation de nos différents partenaires.

Ceci étant rappelé, nous voulons attirer l'attention sur ce qu'idéalement doit être la diffusion. On dit d'un corps qu'il diffuse de la chaleur ou de la lumière, par un phénomène qui tend à l'extériorisation. Dans la distribution, il y a une évaluation, un calcul, une mesure, et en ce sens un effort de prévision et d'orientation, tandis que la diffusion est davantage inattendue et imprévisible, elle ne veut pas prévoir, mais, conduite dans toutes sortes d'horizons, donner à voir, par un geste avec lequel la surprise est encore possible. La diffusion en ce sens autorise parfois des rencontres y compris pour celui qui la pratique.

De la surprise, nous en eûmes beaucoup en interrogeant la sortie des films en 2000 (cf. *BREF* 51). Outre une belle variété de films (1122 titres différents, ce qui représente plus de 10 % du stock de films en dépôt dans nos locaux), nous pouvons nous réjouir d'une belle diversité de commanditaires, diversité aussi bien géographique (plus de 70 % des locations ponctuelles ont été faites pour la province) que de structures (les salles de cinéma en tant que telles ne représentent que 25 % de nos facturations). L'Agence du court métrage a su au fil des ans engendrer une demande qui est également, souhaitons-le, une attente. L'année 2001 nous fut une nouvelle occasion de prouver l'efficacité du système que

nous pratiquons dans la diffusion des courts. Loin pourtant de nous asseoir sur une pratique qui gagne peu à peu en solidité, nous réfléchissons encore à de nouvelles initiatives qui gagneraient sans conteste à être essayées, car malgré la grande accessibilité dont dispose maintenant le court métrage, sa diffusion doit encore être inventée. ■

Une circulation des films en salles à l'échelle européenne ?

Depuis plusieurs années, nous proposons aux exploitants de projeter des courts sous forme de programmes complets. Cette initiative fut proposée en premier lieu avec les Soirées du court. Chaque année, nous établissons un programme d'une heure trente environ, composé de films récents particulièrement remarquables dans les festivals de l'année.

Le dernier programme que nous proposons à la location dans le cadre des Soirées du court, et qui fut présenté lors de la soirée d'ouverture des projections de l'Agence du court métrage en novembre dernier au Forum des images, s'intitule *Crossing Borders / Traversées*. Ce programme, établi en partenariat avec l'APCVL, East England Art, First Taken Films, Anglia Television et Film i Väst, est composé de quatre films européens. Il nous est donc une occasion de diffuser d'autres films que ceux ressortissant de la production française.

À terme, nous souhaiterions que ce programme permette d'inaugurer une circulation des films en salles à une échelle européenne, et, peut-être, nous offre de partager notre expérience avec nos confrères européens et d'exporter notre savoir-faire pour que des structures de diffusion comme la nôtre s'implantent dans d'autres pays de façon durable. Il va sans dire que ceci n'est encore qu'un très vaste projet, un vœu que nous avons formulé, mais que nous ne saurions réaliser avec nos seules forces et de notre seule volonté. Il ne saurait être conduit que dans le cadre d'une concertation étroite avec des structures partenaires et en relation également avec les diverses autorités de tutelle, bref, dans une relation d'échanges à divers niveaux à laquelle nous pouvons croire. L'idée est lancée, et elle continue de travailler nos esprits et d'éveiller les sens de nos efforts. ■

Le complément de programme : le R.A.DI.

La diffusion en complément de programme, qui est proposée soit par des locations ponctuelles, soit via le Réseau Alternatif de Diffusion (R.A.DI.), est sans doute ce qui permet de replonger les films courts dans l'obscurité des salles de cinéma et dans les habitudes cinématographiques des programmateurs et des spectateurs. 219 salles étaient adhérentes au R.A.DI. en 2001, ce qui signifie que 220 salles de cinéma, réparties sur l'ensemble du territoire, diffusaient, dans des conditions normales de projection, chaque semaine un court métrage choisi dans un catalogue de 250 titres, renouvelé de 50 nouveaux titres chaque année.

Pour accompagner la diffusion des films, outre le fait que nous avons procédé au tirage de nouvelles affiches, nous nous sommes efforcés cette année de refaire le catalogue dont disposent les salles de cinéma. Les fiches techniques des films, disponibles sur le site de l'Agence (www.agencecm.com) ont été étayées, et peuvent aisément être duplicopiées et distribuées au public. Quelques échos, encourageants, nous sont venus de la part d'exploitants, qui tendent à nous faire penser que cette initiative peut changer la perception qu'un spectateur a du court métrage. Le public regarde maintenant un film, et non plus une sorte de distraction offerte en guise de préliminaire à une soirée de cinéma. Ce film mérite une attention, et peut provoquer un regard particulier que nous avons décidé, sous le titre d'un "avis du programmateur", de faire figurer sur la fiche technique. Ce film regardé s'inscrit dans un parcours – à moins qu'il ne l'inaugure –, dont on peut maintenant se faire une idée à partir d'une filmographie, également donnée à titre informatif.

Progressivement, le court métrage accède au rang d'objet de cinéma, d'objet pelliculaire qui, pour être vu tel qu'en lui-même il est, doit être découvert en salle de cinéma. Nous ne pouvons que nous en réjouir, et saluer les salles qui participent à lui donner sa dimension. ■

Adhésion R.A.DI.**	1 130 €
Locations de films*	
01' à 08'59	54 €
09' à 15'59	77 €
16' à 25'59	99 €
26' à 40'59	122 €
41' à 60'	145 €
Soirées du court*	183 €
<i>Une mémoire en courts**</i>	198 €

* HT / ** TTC

Une diffusion des films du patrimoine

Nous avons inauguré en 2001 la circulation d'un programme de films du patrimoine. *Une mémoire en courts* poursuit sa route, et permet aux spectateurs de la France entière de découvrir 9 films produits par Pierre Braunberger entre 1956 et 1968. Cette initiative a impulsé dans nos activités une direction que nous souhaitons poursuivre, peut-être en travaillant dans un second temps sur les films de Jacques Tati. Il est difficile d'estimer la viabilité d'un programme qui ne propose que des films âgés de plus de trente ans. Mais cette particularité sous-tend ce programme à la logique, souvent étouffante, de distribution des films à leur sortie.

Les 9 films produits par Pierre Braunberger se répartissent selon deux programmes. Le nombre de projections que connut *Une mémoire en courts* en 2001 est des plus satisfaisant (une soixantaine de sorties du programme). Par ailleurs, une collaboration avec l'Acrif a permis une vingtaine de locations les deux derniers mois de l'année, qui ont eu lieu pour la plupart en présence d'un intervenant de l'Agence, venu discuter avec le public des films proposés et de l'importance qu'il y a à ne pas perdre ces films courts qui participent tout entiers de l'histoire du cinéma. ■

Les locations ponctuelles

Nous ne saurions mentionner l'état de la diffusion en salles sans mentionner également les locations ponctuelles, qui représentent une part conséquente de notre activité. Car la totalité des films en dépôt à l'Agence est proposée aux exploitants, qui peuvent les louer selon une grille tarifaire définie en fonction de la durée des films et du nombre de projections. Par ailleurs, il faut noter que la diffusion telle que nous la pratiquons est unique en son genre, puisque l'Agence est la seule structure à proposer des locations à la projection, et non pas, comme c'est le cas dans la distribution des longs métrages, à la semaine d'exploitation. Les programmateurs des salles ont donc tout le loisir de composer un programme de films qu'ils proposeront lors d'une soirée événementielle. Ils peuvent également ne louer qu'un unique film qui tiendra lieu de complément de programme, parfois pour présenter un court d'un réalisateur dont un long métrage est à l'affiche dans la salle. Ce choix, nous pûmes le constater avec l'événement que représenta l'exploitation du dernier film de Jean-Pierre Jeunet. Beaucoup de salles en effet ont programmé *Foutaises* ces derniers mois. ■

Le projet engagé autour de l'édition du Tome VIII du catalogue de la Régie Tv Câble touche à sa fin. Les acheteurs du câble et du réseau hertzien pourront prendre connaissance des nouveautés du catalogue sur CDrom. Le lancement de l'objet aura lieu en février à Clermont-Ferrand.

La Régie Tv Câble à l'heure des nouveaux médias

304 films sont réunis sur ce nouveau support que représente le numérique. La réalisation du projet commencé en juin dernier s'est faite par des étapes variées. Il a fallu d'abord procéder à la demande d'une mise à jour et correction des données techniques pour les films concernés par ce nouveau catalogue. En août dernier, nous avons la quasi-totalité des informations et documents demandés. C'est alors que s'est engagé un travail, fastidieux, de choix des extraits (dérushage) que nous allons faire figurer sur le CDrom, de traduction des informations, et d'habillage de l'écran de navigation. Il faut noter également que la musique d'accompagnement de ce CDrom est une réalisation originale.

Nous tenons à souligner ici que ce projet a été effectué parallèlement aux tâches que nous accomplissons au quotidien. Nous avons également fait un travail important de relecture et de corrections et d'essais, qui ne nous met pas cependant à l'abri d'éventuelles coquilles...

Pour chaque nouveau film figure une fiche technique imprimable, sensiblement identique à celle que l'on pouvait trouver sur les catalogues papier. L'intérêt

de ce nouveau document est qu'il nous permet de proposer maintenant un extrait de 30 secondes pour chacun des films (à l'exception de ceux pour lesquels nous n'avons malheureusement pas pu récupérer la Béta).

Mais l'intérêt important de ce nouvel outil réside davantage dans les recherches qu'il autorise. Un ensemble de films pourra être appelé selon différents critères: la durée, le genre (fictions, animations, documentaires et films expérimentaux), les réalisateurs, l'année de réalisation... Chaque film s'est vu attribuer plusieurs thèmes et mots clés (parmi une liste d'une quarantaine de termes) qui permettent également de mener une recherche. Les acheteurs pourront, par une manipulation simple et rapide, appeler l'ensemble des films qui ont trait au couple, au travail, à l'adolescence... Par là ils pourront se faire une idée des films que la Régie propose et qui pourraient entrer dans le cadre d'une thématique de diffusion déterminée.

Une séance de lancement aura lieu pendant le Festival de Clermont-Ferrand, au cours de laquelle nous proposerons une démonstration du fonctionnement de l'outil. Rendez-vous à Clermont, donc. ■

Le bilan de fin d'année est pour l'Agence du court métrage des plus positif. Nous vous donnons ci-joint les premières estimations, particulièrement significatives, qui donnent bien la mesure et l'envergure de notre activité.

Estimation des chiffres de l'année 2001

Adhérents	1 400		
Service technique		Documentation	
Copies en stock	10 950	Films inscrits dans la base de données	9 700
Mouvements de copies R.A.DI.	6 000	Photos de films	17 000
Mouvements de copies (hors R.A.DI.)	3 700		
Heures de projections dans la salle Tati	565	BREF	
		Abonnés à la revue	1 600
Programmation		Comptabilité	
Demandes de visionnage	850	Factures éditées	1 600
Salles adhérentes au R.A.DI.	219 (soit 234 écrans)	Reversement aux ayants droit (en F.)	2 800 000
Régie Tv Câble		www.agencecm.com	
Films inscrits au catalogue	2 900	Visites du site	22 000
Chiffre d'affaire (en F. facturés)	1 100 000		